

LÉGATION DE SUISSE

WASHINGTON 8. D. C.

X.158. - Bo/mb

Le 8 mai 1952.

Monsieur le Ministre,

Comme j'ai eu l'honneur de vous le faire savoir par la voie rapide, le Département d'Etat s'est rallié sans difficulté à votre proposition consistant à déléguer le Colonel de Bremond aux entretiens qui auront lieu à Washington entre les représentants de notre pays et de la Suède et le porte-parole du Général Ridgway.

Je vous remercie d'avoir appelé mon attention si clairement sur les inconvénients que vous auriez vus à envoyer, dans l'état actuel des négociations d'armistice, un représentant d'une mission qui, en effet, n'a pas encore reçu de mandat officiel. Cet aspect du problème ne m'avait pas frappé parce que je considérais que les entretiens en question auraient eu un caractère tout à fait officieux et n'auraient porté que sur des points techniques (recrutement de telle ou telle catégorie de personnel, équipement, etc.). Je crois néanmoins qu'il est plus prudent d'agir comme vous l'avez suggéré. C'est pourquoi je me suis immédiatement rangé à votre opinion.

La Suède se fera représenter par un expert venu de Suède, qui a rempli des missions analogues au Cachemire et je crois en Palestine. Il sera accompagné d'un officier.

Théoriquement, les pourparlers d'armistice à Panmunjom ont fait un pas en avant puisque les Nations Unies ont accepté de ne plus faire obstacle à l'aménagement d'aérodromes en Corée du Nord et de renoncer à faire appel à la Norvège comme membre de la Commission de contrôle des pays neutres, tandis que les communistes n'insisteraient plus pour que l'URSS siège dans cette commission. Je dis théoriquement, car les concessions des Nations Unies sont subordonnées à un accord sur l'échange des prisonniers de guerre. Et le Président Truman vient encore de faire des déclarations très nettes aux termes desquelles les prisonniers opposés au rapatriement ne seraient à aucun prix contraints de retourner chez eux "pour y être massacrés ou réduits à l'esclavage". Or sur les 132,000 prisonniers faits par les Nations Unies, seuls 62,000 jusqu'à ce jour se seraient déclarés prêts à être rapatriés chez les communistes, alors que ceux-ci voudraient en récupérer plus de 100,000. L'accord n'est donc pas près de se faire

Au
Département Politique Fédéral
Affaires Politiques

B e r n e



- 2 -

sur ce point capital, mais toutes les surprises sont possible et c'est en vue de cette éventualité que le Département d'Etat voudrait régler dès maintenant certaines des questions qui se poseront au moment de l'organisation des missions des pays neutres.

Ce matin encore, dans un article de tête du Washington Post, il était suggéré que chacun des belligérants reste libre de désigner les pays de son choix pour faire partie de la Commission des neutres, étant entendu qu'un seul vrai neutre, la Suisse, servirait d'arbitre. Cette suggestion paraît toutefois dépassée par les événements puisque les parties en cause seraient prêtes à renoncer à faire appel à l'URSS et à la Norvège.

Je ne manquerai pas de vous informer dès que le Colonel de Bremond aura été convoqué par le State Department pour participer aux échanges de vues envisagés.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Bruggmann